



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, QUE :

Lors de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le 16 septembre 2026, le règlement numéro 224-2026 « établissant le programme d'aide à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier de propriété privée 2027-2028 » a été adopté.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Le bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance dudit règlement.

DONNÉ à Papineauville ce 22^e jour de septembre deux mille vingt-six.


Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale